

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP34227 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

OBJECTIFS

Quel que soit le secteur d'activité dans lequel il est amené à exercer, le technicien du spectacle et des événements culturels est responsable de l'installation des équipements techniques d'éclairages, de sonorisation et de machineries de scène prévus pour la prestation. Il détermine, sous la direction d'un directeur technique, d'un régisseur général, des régisseurs son et lumière ou d'un chef de parc, les moyens à mettre en œuvre pour assurer la qualité technique du spectacle ou de l'évènement culturel.

Outre l'installation techniques des équipements, ses principales missions consistent à vérifier le bon fonctionnement du matériel, à procéder au démontage et à opérer un premier niveau de maintenance du matériel après l'évènement.

En tant que technicien, il n'a pas de choix artistique à défendre à proprement parler ; cependant, sa compréhension générale des enjeux artistiques permet son implication dans le processus technique de réalisation du spectacle.

Le technicien d'exploitation d'équipements culturels doit être disponible, réactif, et de plus en plus polyvalent. Le secteur réclame des techniciens compétents aussi bien pour intervenir sur la chaîne de la lumière, du son, que de la vidéo-projection ou encore sur la petite machinerie. Il travaille en équipe, dans un secteur où la qualité relationnelle est généralement considérée comme de première importance. Il intervient sur des périodes intenses et soutenues où le droit à l'erreur n'est pas admis. Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologiques et leur impact en termes d'exploitation lui est nécessaire. Comme tout intervenant dans ce secteur, il conjugue sens de l'organisation, capacités techniques et sensibilité artistique.

Point fort de ce cursus :

Forte interactivité avec les autres filières de 3iS notamment dans le cadre de « Lives » et du 3isFest.
Participation à une pluralité d'enseignements pratiques et de productions encadrées par des professionnels du secteur.
Préparation et accès à des habilitations attendues sur le marché de l'emploi (Habilitation électrique, PRAP, SST, travail en hauteur, accroche-levage)
Partenariat avec l'Académie des Lumières, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (César)...

CAMPUS ▪ Paris Ouest ▪ Bordeaux
PUBLIC ▪ Jeunes de 16 à 25 ans souhaitant poursuivre ou compléter leurs études secondaires
 ▪ Demandeurs d'emploi ▪ Salariés en évolution de poste ou reconversion ▪ Public international

DURÉE & RYTHME ▪ 12 mois soit 595 heures de formation ▪ Temps alterné selon calendrier fourni

VOIE & DÉLAI D'ACCÈS ▪ Initiale ▪ Alternance ▪ Formation continue ▪ VAE
 ▪ Concours d'entrée à partir d'avril chaque année

PRÉREQUIS & ADMISSION

▪ Être issu(e) de l'enseignement secondaire, avec ou sans diplôme. ▪ Être au minimum âgé de 15 ans
▪ Dossier de candidature, test de culture générale & entretien individuel ▪ Français niveau B2 exigé public international

TARIFS ▪ Candidat sans visa : frais d'inscription 290 € ▪ Candidat avec visa : frais d'inscription 800 €
 ▪ Frais de scolarité : 7 990 €
 ▪ VAE : 3 240 €

**Alternance possible sur les 12 mois du cursus, prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise d'accueil de l'apprenant*

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP34227 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

DÉBUT-FIN DE LA FORMATION	De septembre 2024 à août 2025
DIPLÔME/TITRE	Certification professionnelle de Niveau 4 Titre RNCP34227 – Technicien d'exploitation d'équipements culturels
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	La certification totale est obtenue si toutes les conditions suivantes sont réunies : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation de 5 blocs de compétences dont 1 est à choisir parmi 3 proposés ▪ Une mission en entreprise de 10 semaines minimum est validée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Contrôle continu (études de cas, mises en situation, présentations, démonstrations) Mises en situation professionnelles reconstituées Présentations de projets devant un jury d'établissement ou un jury professionnel
TAUX DE DIPLOMATION	100 % sur les 2 dernières promotions diplômées

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie,

- préparer, assurer le fonctionnement et conditionner l'ensemble du matériel de structure, de plateau et de machinerie,
- maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal le parc matériel.
- mettre en place l'installation électrique en toute sécurité, et s'assurer de son bon fonctionnement
- préparer, régler et maintenir un système complet de lumière traditionnelle ou automatisée, de sonorisation ou de vidéo-projection
- assurer une conduite simple, avec un logiciel de régie, une console de lumière automatique
- assurer le bon fonctionnement d'un réseau audionumérique,
- assurer un mixage et une conduite simple,
- préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un équipement de projection cabine de type cinéma
- préparer un programme de projection et superviser son déroulement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	Enseignements théoriques et pratiques : cours magistraux, exercices d'application, travaux pratiques, travaux dirigés Production de projets : suivi et encadrement par les enseignants lors de la réalisation des projets (projets dans l'année et projets de fin d'études)
MÉTIERS PRÉPARÉS	Technicien polyvalent Technicien son, lumière ou vidéo Pupitreux lumière, poursuiveur Technicien scène/plateau, technicien son et lumière ou technicien parc (lumière et son) Projectionniste, opérateur d'exploitation cinématographique ou technicien d'exploitation cinématographique Machiniste, accrocheur, rigger ou machiniste itinérant (roadie) Electricien du spectacle vivant

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP34227 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

SECTEURS D'ACTIVITÉS	Événementiel Prestation de service Location de matériel audiovisuel Entreprise privée de production / diffusion de spectacle vivant Entreprise publique de production / diffusion de spectacle vivant Salle d'exploitation cinématographique
BLOCS DE COMPÉTENCES	BLOC 1 - Machinerie BLOC 2 - Electricité et lumière traditionnelle BLOC 3 - Petite et moyenne sonorisation BLOC 4 - Vidéo en spectacle vivant + 1 bloc au choix parmi les 3 suivants BLOC 5 - <i>Lumière automatisée et conduite</i> BLOC 6 - <i>Sonorisation de grands événements, mixage et conduite son</i> BLOC 7 - <i>Projection de type cinéma</i>

PROCÉDURES ADMISSION

Candidature sur le site web de l'école :

Public en poursuite d'études

- sur dossier, test et entretien

Public international

- sur dossier, test et entretien

Public issu de la formation continue :

- sur dossier, test et entretien

CONTACTS ADMISSION	
PARIS Ouest	BORDEAUX
Public formation initiale	
Justine Couanault jcouanault@3is.fr	Claire David cl david@3is.fr
Public formation continue	
fc-paris@3is.fr	fc-bordeaux@3is.fr

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent PSH accompagne les étudiants sur les modalités d'adaptation de la formation (école/entreprise) sur chacun des campus 3is. Nos locaux sont adaptés à l'accueil de personne en situation de handicap.

[Guide d'accueil PSH](#)

REFERENTS PSH	
PARIS OUEST	BORDEAUX
Fiche accessibilité Paris	Fiche accessibilité Bordeaux
Diane HAUMER dhaumer@3is.fr	Sonia MANGIN smangin@3is.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

La formation « Technicien d'exploitation d'équipements culturels » est accessible par la voie de la VAE.

[Dispositif VAE](#)

CONTACT VAE
Nathalie LE GUSQUET nlegusquet@3is.fr